

Vos avantages de A à Z



Allocation de résidence

CHF 200.- par mois pour un domicile sur le territoire communal de Fribourg, au prorata du taux d'activité



Culture & Formation

Bibliothèque communale

Gratuité sur l'ensemble des prestations

Événements culturels gratuits

organisés par le Service de la culture



Famille

Allocation employeur

En plus des allocations familiales, la Ville verse, au prorata du taux d'activité : CHF 150.- par mois pour les deux premiers enfants et CHF 225.- par mois dès le 3^e.

Allocation de naissance ou d'adoption

CHF 400.-

Congé d'adoption

Jusqu'à 8 semaines

Congé maternité

16 semaines

Congé paternité

30 jours



Gratification d'ancienneté*

Au prorata du taux d'activité :

- 25 % du traitement après 10 ans de service ;
- 50 % du traitement après 15 et 20 ans de service ;
- 75 % du traitement après 25 et 30 ans de service ;
- 100 % du traitement après 35 et 40 ans de service.

* La gratification après 10 ans de service a été augmentée et il est toujours possible, sur demande, de convertir la gratification en jours de congé.



Mobilité

Achat d'un vélo

Si le vélo est le mode de déplacement principal du collaborateur ou de la collaboratrice, contribution de CHF 200.- lors de l'achat d'un nouveau vélo. La Ville verse également une contribution de CHF 100.-/an pour l'entretien d'un vélo. Ces deux mesures ne sont pas cumulables.

Abonnement annuel de transports publics

Participation de CHF 200.-

Les participations à l'achat/entretien du vélo et à l'abonnement de transports publics ne sont pas cumulables : c'est soit l'une, soit l'autre.



Sport

Activités sportives

proposées par le canton de Fribourg. Il est possible pour les collaborateurs et les collaboratrices de s'inscrire à ces activités.

► www.gpef-fr.ch/

Piscine et patinoire

Tarif enfants, y compris pour les abonnements, pour les piscines du Levant et de la Motta et la patinoire Saint-Léonard. Entrée gratuite le lundi soir de 19h15 à 20h15 à la piscine du CO de Jolimont.

Morat-Fribourg

En cas de participation à Morat-Fribourg dans une équipe de la Ville, la finance d'inscription est payée.

Tournois sportifs

Des tournois sont organisés par la Ville (badminton, unihockey et, dès 2019, bowling).

Gottéron – Elfic – Olympic.

Des billets sont à disposition des collaboratrices et des collaborateurs.

Contact pour obtenir les billets :

Service des sports de la Ville



Vacances

- jusqu'à 50 ans, 5 semaines ;
- dès 50 ans et pour les apprentis, 6 semaines ;
- dès 60 ans, 7 semaines.



Vins

10 % de rabais sur les vins de la Bourgeoisie